



# VIDE GRENIER LE TOUVET

## Dimanche 5 octobre 2025

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LUNDI 29 SEPTEMBRE**

**Sou des Écoles Le Touvet:** Avenue Montfillon - MDA BP 34 - 38660 LE TOUVET  
[videgreniertouvet@gmail.com](mailto:videgreniertouvet@gmail.com) - Tél - **06 71 23 92 82** sms de préférence ou suivant les créneaux suivants :  
Semaine : 12-14h et 17h30-21h, WE : 9h-21h

### Règlement

Art.1 : Ce vide grenier est organisé par l'association Sou Des Ecoles Le Touvet. Il est ouvert au public de 8h à 17h Parc du clos Schmit, avenue Montfillon et rue de la Montagne. Les enfants mineurs sont autorisés à participer, sous l'entière responsabilité des parents.

Réservation obligatoire par formulaire papier. Clôture définitive des inscriptions le **Lundi 29 Septembre**. Aucun emplacement ne sera attribué sur place.

**Prix par emplacement de 2m x 2m, sans table ni chaise fournie : 8 €.**

L'accueil des exposants débutera à 6h et se terminera à 7h45. En cas de non présentation, les sommes versées resteront acquises à l'association à titre d'indemnités.

Sauf cas exceptionnel, les frais d'inscription ne seront pas remboursés, même en cas d'intempéries.

Art.2 : Les véhicules sont interdits sur les emplacements. Aucune circulation ne se fera sur le vide grenier après 8h. Des parkings existent à proximité du vide grenier. Les participants s'engagent à ne quitter leur stand et ne recirculer sur le site qu'à partir de 17h.

Vous devez assurer le nettoyage de votre emplacement avant votre départ.

Art.3 : Loi 2005-882 « Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus.

La signature du formulaire d'inscription vaudra attestation sur l'honneur de votre 1ère ou 2ème participation à ce type de manifestation.

Vous vous engagez à vous conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et d'objets mis en vente (produits inflammables, armes diverses, animaux, etc).

Les objets exposés demeurent sous votre responsabilité. De même, vous êtes responsables des dommages qui pourraient être occasionnés aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui. Tout exposant doit donc être couvert par sa propre assurance.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que vols, pertes, casses ou autres détériorations. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident.

Art.4 : Le dossier d'inscription, comprenant le formulaire complété, une copie de pièce d'identité, et votre paiement, est à retourner à l'adresse en en-tête, une confirmation vous sera alors envoyée par mail.

Toute inscription incomplète ou sans paiement, ou dépassant le délai ne sera pas prise en compte. Si vous souhaitez un reçu merci de le préciser sur place.

Les emplacements sont attribués selon notre organisation. Il est interdit d'en modifier la disposition sans l'accord des organisateurs.

Art.5 : Votre signature sur le formulaire d'inscription vaudra exactitude des renseignements donnés et acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Règlement et formulaire disponibles sur

<https://sites.google.com/site/soudesecolesdutouvet> - rubrique vide grenier.

Nous vous informons qu'une buvette sera en place toute la journée. Pour assurer votre repas, vous pourrez y réserver vos sandwiches.



**VIDE GRENIER  
LE TOUVET**  
Dimanche 5 octobre 2025  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Formulaire d'inscription à retourner **Avant le Lundi 29 Septembre**

Nom, Prénom ou Raison sociale	
Adresse	
Code postal, Ville	
Mail : pour recevoir confirmation	
N° de téléphone	
Pièce d'identité	Joindre une copie <b>Non Découpée</b> recto verso
RCS pour les forains	Joindre une copie recto verso
Immatriculation du véhicule	

**Je coche le métrage voulu :**

- 2 mètres soit 8 €**
- 4 mètres soit 16€**
- 6 mètres soit 24 €**
- 8 mètres soit 32 €**
- 10 mètres soit 40€**

Au-delà, nous contacter.

Je joins la somme due par chèque postal ou bancaire, à l'ordre du « sou des écoles du Touvet ».

Je joins obligatoirement une photocopie recto verso de ma pièce d'identité, ou pour les professionnels une photocopie du registre des commerces.

Signature attestant lecture et acceptation du règlement disponible sur <https://sites.google.com/site/soudesecolesdutouvet> - rubrique vide grenier.

Fait à ....., le ..... **Signature**

**Demande particulière pour le placement :**

--

